



## CHARTRE DU SYRPIN

Le Syndicat Régional des Professionnels de l'Informatique et du Numérique

- **SYRPIN** – est une association ayant pour principal objet la contribution au développement de l'économie de l'informatique et du numérique en région.

### **Le SYRPIN travaille à l'amélioration de l'efficacité de ses adhérents :**

- En anticipant et préparant les changements et évolutions du marché.
- En apportant une information financière, économique, juridique, sociale pour une meilleure gestion des entreprises.
- En assurant une veille technologique par l'invitation à ses réunions d'acteurs pertinents du marché.
- En entretenant, valorisant les partenariats avec l'éducation nationale, les universités, les lycées professionnels et techniques, les structures de formation régionales, les organismes de recherche.
- En se définissant comme un lieu d'écoute et d'échanges destiné à rompre l'isolement du chef d'entreprise.

### **Le SYRPIN contribue :**

- A promouvoir les compétences régionales et l'image de la profession.
- A fédérer les entreprises et resserrer les liens de confraternité entre les membres dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle.

### **Les adhérents du SYRPIN ont pour principe :**

- Le respect des autres
  - La volonté d'échanger des expériences et savoir faire
  - L'apport d'une contribution loyale et sincère lors de montage de dossiers complexes faisant appel à la mise en commun de compétences spécifiques.
  - L'engagement moral de rechercher des solutions de secours en cas de défaillance de l'un d'entre eux.
-